



Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université de Gabès
Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès



TERMES DE RÉFÉRENCE

Pour la
**Formation aux techniques de veille technologique, et aux techniques
d'établissement de référentiels métiers et formations, et de coopération
Université-Industrie**
Consultation 04/2014 PAQ

1. CONTEXTE DE L'ACTION	2
2. OBJECTIFS DE LA MISSION	2
3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION.....	3
4. TACHES A REALISER.....	3
5. LIVRABLES	4
6. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT	5
7. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT.....	5
8. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	6
9. CONFLITS D'INTERET	7
10. CONFIDENTIALITE	7

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du coût du projet d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ). Le MESRS a décidé d'accorder à l'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès (ISIMG) une allocation sur les crédits inscrits dans le cadre du PAQ pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

~~Dans le cadre du Projet d'Appui à la Qualité de l'enseignement supérieur, financé par l'accord de prêt n° 7392-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS), l'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès (ISIMG) engage un programme Intégré Formation aux techniques de veille technologique, et aux techniques d'établissement de référentiels métiers et formations, et de coopération Université-Industrie.~~

~~Dans ce cadre, l'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès (ISIMG) se propose de confier à un bureau d'étude la mission de former un groupe d'enseignants aux techniques de veille technologique, et d'établissement de référentiels métiers et formations, ainsi qu'aux techniques de mise en place de coopérations Université-Industrie.~~

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'approcher la formation au sein de l'ISIM Gabès aux exigences du marché du travail afin d'augmenter le taux d'insertion professionnelle.

Le bureau d'étude est prestataire est tenu alors de former une sélection d'enseignants aux :

- Techniques de veille technologique afin de permettre aux formations assurées par l'institut d'être actualisées par rapport à ce qui est assuré à l'échelle internationale.
- Techniques et méthodes d'établissement de référentiels formations et métiers appliquées à l'une des licences assurées au niveau de l'Institut à savoir :
 - o La Licence Fondamentale en Sciences de l'Informatique et Multimédia (LFSIM),
 - o La Licence Fondamentale en Electronique et Communication (LFEC),
 - o La Licence Appliquée en Technologies de Multimédia et Web (LATMW),
 - o et la Licence Appliquée en Sciences de Communication et de Multimédia Industrielle (LASCMI).
- Méthodes et mesures à entreprendre pour l'établissement de coopérations solides Université-Industrie afin que la collaboration mène à taux d'employabilité suffisant.

Mis en forme : Police : (Par défaut) Arial, Police de script complexe : Arial

3. BENEFICIAIRE DE LA MISSION

L'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès (ISIMG).

4. TACHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la formation, le bureau d'étude aura à emmener les enseignants à :

- dans le cadre de l'apprentissage d'établissement de référentiels métier et formation :
 - Analyser le marché du travail (national et régional « Grand Sud ») et déterminer les métiers visés en adéquation avec au moins une formation assurée à l'ISIMG.
 - Etablir une liste des métiers d'intérêt les plus ciblés et les employeurs potentiels pour la (ou les) formation(s) sélectionnée(s).
 - Etablir un référentiel métier pour la (ou les) dite(s) formation(s) : la liste des métiers visés.
 - Déterminer les compétences requises par chaque métier.
 - Dresser un (ou des) référentiel(s) formation(s) en adéquation avec le (ou les) référentiel(s) métier(s) et compétences établis.
 - Mettre en exergue les modifications requises la (ou les) formations traitée(s).
- dans le cadre de l'apprentissage de la veille technologique :
 - acquérir les techniques de la veille
 - organiser de façon systématique :
 - la collecte, l'analyse et la diffusion d'informations technologiques,
 - leur exploitation, notamment l'entretien et le questionnaire, dans des contextes professionnels diversifiés.
 - établir une base de données de sources (sites web, périodiques, journaux, ...) à surveiller.
 - connaître les étapes et les procédures pour effectuer un travail de recueil et de traitement de l'information,
 - maîtriser un outil statistique et les techniques d'analyse des données.
- dans le cadre du développement de la coopération Université-Industrie :
 - acquérir les méthodes de mise en route, de recherche et d'obtention de marchés,
 - élaborer un plan d'action d'approche du marché (définition des cibles, objectifs de chaque action, techniques d'approche et d'administration...),

- établir des modèles de contrats de stage, cadre de financement, d'accord de coopération, chartes...

Suite à la formation les enseignants devraient pouvoir dresser par eux même les référentiels formations et métiers pour les formations non traitées dans le cadre de la formation. Ils devraient avoir également la capacité d'assurer la pérennité de la veille technologique. Les enseignants auront également à mettre en pratique les acquis pour une coopération efficace avec l'industriel.

Pour atteindre ces objectifs, le bureau d'étude sélectionné aurait à **garantir un minimum de suivi (accompagnement)**.

5. LIVRABLES

- Un rapport détaillé comportant principalement :
 - une liste exhaustive des métiers ciblés pour au moins une formation assurée au sein de l'ISIMG et une liste des employeurs tunisiens potentiels.
 - Un référentiel métier et un référentiel formation pour au moins une formation
 - Liste des modifications requises pour la (ou les) formations traitée(s).
 - Au moins un référentiel formation en adéquation avec le référentiel métier dressé
 - Liste des suggestions pour l'adéquation et l'amélioration de la formation en question à la lumière des référentiels dressés.
 - Le fondement d'une base de donnée de sources (sites web, périodiques, journaux, ...) à surveiller en relation avec la dite formation.
 - un plan d'action d'approche du marché (définition des cibles, objectifs de chaque action, techniques d'approche et d'administration...),
 - des modèles de contrats de stage, cadre de financement, d'accord de coopération, chartes...

Ces éléments sont les fruits du travail des enseignants durant la formation avec l'assistance et sous la directive du (ou des) formateur(s).

- Un rapport de synthèse portant sur :
 - le déroulement de l'action,
 - les difficultés rencontrées et idéalement les solutions proposées,
 - les recommandations possibles,
 - l'évaluation de l'action par les participants
- les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de l'action.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès. Une fois validés, tous les rapports seront remis au l'ISIM Gabès en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISIM Gabès devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU DES FORMATIONS

La date de démarrage de la mission sera fixée dans les négociations avec le BE sélectionnée et ne doit pas dépasser la fin du mois **de juin 2014**.

Les formations auront lieu dans les **locaux de l'Institut Supérieur de l'Informatique et du Multimédia de Gabès**. Les frais d'hébergement et de déplacement des formateurs est à inclure dans l'offre financière.

A la demande du chef du projet ou de l'établissement, des réunions de suivi peuvent être organisées

7. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT

Peuvent participer à ce projet les bureaux d'étude :

- ayant la formation, la spécialisation et l'expérience requise pour l'aboutissement du projet.
- disponibles pour délivrer la formations quand nécessaire

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature
- Références récentes et pertinentes en missions similaires
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives
- Curriculum Vitae ~~du formateur~~ des personnes clés participant dans la formation
- ~~Offre financière~~

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Un Consultant sera choisi par la méthode de Qualifications de Consultants (QC) et conformément aux procédures décrites dans la présente DP et aux politiques de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) énoncées dans les Directives pour la sélection et l'emploi de consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale affichées sur le site Web : worldbank.org

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon les critères suivants :

Critères	Notation
Expériences pertinente pour la mission	35
Qualifications du formateur	35
Connaissance du système LMD	20
Connaissance de la région du Sud Tunisien	20
Total	110

Les points seront attribués de la manière suivante :

1.

a. Le nombre d'années d'expérience du bureau d'études dans les formations :

- 0 - 3 ans : 5 points
- 3 – 5 ans : 10 points
- 5-10 ans : 15 points
- >10 : 20 points

b. **Taux de réussite global (statistiques sur 2 ans minimum)**

- taux supérieur à 80 % : 5 points
- taux supérieur à 95 % : 10 points

Un procès-verbal de classement des candidats est rédigé au terme de la sélection par l'équipe du projet PAQ à l'ISIMG. Cette équipe établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de **90/100** est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois premières rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le bureau d'études sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.

10. CONFLITS D'INTERET

Les bureaux d'étude en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission ; en particulier, tout fonctionnaire exerçant une fonction administrative doit présenter les autorisations nécessaires pour assurer la mission.

11. CONFIDENTIALITE

Le bureau d'étude retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.